

## Plan de situation

Route des Préalpes 18  
1752 Villars-sur-Glâne

■ Gare

● Arrêt bus  
Préalpes  
- Foyer Ateliers des Préalpes:  
ligne 5 / Villars Sud



L'Association St-Camille est une institution pour adultes handicapés fondée le 13 mars 1961. Elle regroupe 440 âmes au total dont 250 sont des personnes en situation de handicap, ce chiffre comprend 70 personnes en résidence permanente.

Deux foyers, des appartements protégés et deux ateliers accueillent des personnes à l'AI. Les travaux exécutés sont du conditionnement, menuiserie industriel et mécanique, bureautique-multimédia, électronique, buanderie et conciergerie.

Les ateliers sont compétitifs, grâce à l'encadrement professionnel et à l'équipement. Nos forces principales résident dans notre capacité cumulée de répondre aux délais imposés et à notre grande flexibilité.

Visitez [www.association-st-camille.ch](http://www.association-st-camille.ch)



## Forum Sécurité

Organisé par la Commission Sécurité

### Deux thèmes :

**Importance de la formation santé-sécurité des collaborateurs**

**Le stockage des matières dangereuses**

**Date** Jeudi 26 novembre 2015

**Heure** 17h00 – 19h00

**Lieu** Foyer Ateliers des Préalpes  
Rte des Préalpes 18  
1752 Villars-sur-Glâne

#### Secrétariat

p.a. Chambre de commerce et de l'industrie Fribourg  
Rte du Jura 37B, Case postale 304, 1701 Fribourg  
[www.cees.ch](http://www.cees.ch) – [info@cees.ch](mailto:info@cees.ch)

Tél : 026 347 12 20  
Fax : 026 347 12 39

## Les thèmes

---

### 1. Importance de la formation santé-sécurité des collaborateurs

L'OLT3 et l'OPA traitent de l'information et l'instruction des travailleurs, abordent le renouvellement de la formation, incluant les temporaires et les travailleurs d'autres entreprises. L'article 8 de l'OPA précise : « L'employeur ne peut confier des travaux comportant des dangers particuliers qu'à des travailleurs ayant été formés spécialement à cet effet ». Où commencer ? Où s'arrêter ? Comment faire juste et obtenir le consensus des parties prenantes ? Maître Delaloye apportera des réponses à ces questions en précisant l'importance de la formation et en abordant les parts de responsabilité imputée aux acteurs lors d'accident.

### 2. Le stockage des matières dangereuses

Ce carton dans le local de gauche, celui-ci dans celui de droite ...il n'y a plus de place ! Alors je le mets dans celui de gauche. Il sera bien mieux dans un local sécurisé que sur une étagère. Sûr ? Sûr que cela n'arrive pas chez vous ? Beaucoup de questions et de demandes au sujet des matières dangereuses. Des réponses compréhensibles, prises séparément, mais complexes à mettre en œuvre ensemble. Monsieur Sellie spécialisé dans les domaines incendie, matières dangereuses et risques chimiques nous précisera les bonnes pratiques en termes de stockage de matières dangereuses.

Par ce « Forum Sécurité », la Commission Sécurité du CEES a pour objectif de vous sensibiliser à ces thématiques actuelles et de vous apporter la base de réponses concrètes par des conférenciers compétents.

## Programme

---

17h00	Accueil et bienvenue
17h05	Présentation de l'Association St-Camille par M. Claude Chassot
17h15	Importance de formation interne des collaborateurs par Maître Christian Delaloye
18h00	Le stockage des matières dangereuses par M. Gérald Sellie
18h45	Questions et discussion
19h00	Echanges d'expériences et apéritif

---

## Conférenciers

---

M. Claude Chassot	: Directeur de l'Association St-Camille
Me Christian Delaloye	: Avocat, Leuba Delaloye Avocats SA à Fribourg
M. Gérald Sellie	: Ingénieur de sécurité, Securedude Sàrl

## Coûts

---

Membre CEES	Gratuit
Membre FFE/FBV	Gratuit
Non membre	CHF 20.-

## Remerciements

---

Nous remercions par avance l'Association St-Camille pour sa généreuse contribution à l'organisation de notre manifestation ainsi que pour l'apéritif qui suivra ce Forum Sécurité.



## Organisation

---

Afin de garantir votre participation, nous vous remercions par avance de vous inscrire en ligne sur notre site [www.cees.ch](http://www.cees.ch) jusqu'au **19 novembre 2015**.

*Le CEES a été reconnu par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) comme membre pouvant organiser des activités de groupe d'échange d'expérience et permettant de délivrer des certificats de reconnaissance aux spécialistes MSST (Médecins et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail). Une attestation sera donc délivrée en fin de séance aux personnes inscrites.*

## Prochaines manifestations du CEES

---

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour connaître les prochaines manifestations du Club Environnement, Energie, Sécurité [www.cees.ch](http://www.cees.ch)

